

LETTRE D'INFORMATION DES PORTEURS
FCP UFF OBLIGATIONS 3-5 A, NOURRICIER DU FCP OBLIGATIONS 3-5 M

Code ISIN : FR0013018868

Paris, le 25 novembre 2022

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) « UFF OBLIGATIONS 3-5 A », qui est un fonds nourricier du FCP maître « OBLIGATIONS 3-5 M », (ci-après le « Fonds » ou le « FCP ») et nous vous remercions de votre confiance.

Nous souhaitons vous informer de l'évolution de votre Fonds selon les termes et conditions de l'opération décrite ci-dessous.

Quels changements vont intervenir sur votre Fonds ?

A la demande de l'UNION FINANCIERE DE France BANQUE, commercialisateur de votre Fonds, LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT, actuelle société de gestion de votre Fonds, en accord avec la société de gestion SCHELCHER PRINCE GESTION, a décidé de transférer la gestion financière, administrative et comptable de votre FCP à cette dernière. En conséquence, SCHELCHER PRINCE GESTION deviendra la société de gestion de votre FCP.

SCHELCHER PRINCE GESTION, dont le siège social est situé au 72 rue Pierre Charron – 75008 PARIS est une société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 01036.

Corrélativement, il a été décidé d'effectuer différentes modifications.

En particulier, la société de gestion SCHELCHER PRINCE GESTION a décidé de faire évoluer les frais ainsi que la stratégie d'investissement du fonds maître, par l'intégration notamment de critères extra-financier (filtre normatif permettant d'exclure des émetteurs controversés), ce qui entraîne une modification du profil de rendement/risque du FCP comme détaillé ci-dessous dans le tableau.

Les principales modifications apportées au fonds maître et sur votre Fonds nourricier sont détaillées ci-dessous avec les principales différences « avant » et « après ».

Quand ces opérations interviendront-elles ?

Ces opérations de changement de société de gestion, d'objectifs et politique d'investissement de votre Fonds ont obtenu l'agrément de l'Autorité des marchés financiers le 17 octobre 2022 et seront effectives le 13 décembre 2022.

Si vous en acceptez les termes, cette opération n'implique aucune intervention de votre part.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir le rachat de vos parts à tout moment sans frais, le fonds ne prélevant pas de commissions de rachat.

Quel est l'impact de cette modification sur le profil rendement / risque de votre investissement ?

- Modification du profil de rendement /Risque : Oui
- Augmentation du profil de risque : Oui
- Augmentation potentielle des frais : Non
- Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : Très significatif¹



Quel est l'impact de cette opération sur votre fiscalité ?

La fiscalité applicable au fonds est inchangée. Toute sortie est soumise au régime des plus-values de cessions de valeurs mobilières.

Quelles sont les principales différences entre le Fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur Fonds ?

Vous trouverez ci-dessous le détail des modifications apportées à votre investissement :

	Avant	Après
Acteurs intervenant sur le Fonds		
Société de gestion*	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT	SHELCHER PRINCE GESTION
Centralisateur :	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT	CACEIS BANK

¹ Cet indicateur se base sur l'évolution du SRRI et l'évolution de l'exposition du fonds à une ou plusieurs typologies de risques.

Régime juridique et politique d'investissement		
Objectif de gestion*	<p><i>L'objectif de gestion du fonds, au travers de son fonds maître OBLIGATIONS 3-5 M, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, est d'obtenir une performance nette de frais supérieure à l'inflation française représentée par l'IPC (Indice des Prix à la Consommation).</i></p> <p><i>La performance du fonds sera inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.</i></p>	<p><i>L'objectif de gestion du fonds, au travers de son fonds maître UFF OBLIGATIONS 3-5 M, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, est d'obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence : €STR (OIS-Ester) capitalisé+2%</i></p> <p><i>La performance du fonds sera inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.</i></p>
Indicateur de référence	<p><i>L'indice de référence est l'indice des prix à la consommation hors tabac, tel que calculé par l'INSEE.</i></p>	<p><i>L'indice de référence du FCP UFF OBLIGATIONS 3-5 A est l'€STR (OIS-Ester) capitalisé + 2%.</i></p>
Prise en compte de critères extra-financiers dans la méthode de gestion	Non	OUI, mais non significatif.

Modification du profil de rendement/risque			
	Avant	Après	
	Liste avec les fourchettes d'exposition :	Liste avec les fourchettes d'exposition :	Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente :
Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques*	<p>Risque lié aux actifs notés en dessous de BBB- (High-Yield) : [0% ; 50%]</p> <p>Risque de change : [0% ; 10%]</p> <p>Risque lié aux émetteurs hors OCDE : [0% ; 20%]</p> <p>Risque lié aux pays émergents : [0% ; 20%]</p> <p>Risque actions : [0% ; 15%]</p>	<p>Risque lié aux actifs notés en dessous de BBB- (High-Yield) : [0% ; 30%]</p> <p>Risque de change : [0% ; 30%]</p> <p>Risque lié aux émetteurs hors OCDE : [0% ; 10%]</p> <p>Risque lié aux pays émergents : [0% ; 10%]</p> <p>Risque actions :</p>	<p>-</p> <p>+</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>

Une société du Groupe La Française

www.la-francaise.com

La Française Asset Management • Société par actions simplifiée au capital de 17 696 676 € • 314 024 019 RCS Paris • N° TVA : FR 18 314 024 019
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 97076 du 01/07/1997 • www.amf-france.org

	Risque lié aux obligations convertibles : [0% ; 15%]	[0% ; 10%] Risque lié aux obligations convertibles, échangeables ou indexées : [0% ; 20%]	+
--	--	--	---

Frais			
Frais de gestion financière	1,5 TTC	1.3 TTC	
Frais indirect	0,505% TTC Taux maximum	0,205% TTC Taux maximum	

Informations pratiques		
	Avant	Après
Dénomination du fonds maître	OBLIGATIONS 3-5-M	OBLIG OPTIMAL INCOME M
Dénomination du Fonds	UFF OBLIGATIONS 3-5-A	UFF OBLIG OPTIMAL INCOME A

*Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 17 octobre 2022.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Les documents réglementaires de votre Fonds sont disponibles, sur simple demande auprès de la société de gestion (SCHELCHER PRINCE GESTION - 72 rue Pierre Charron – 75008 PARIS) et sur le site internet de la société de gestion : www.spgestion.fr que nous vous invitons à consulter.

De plus, nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller sur vos placements.

Votre interlocuteur habituel se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire dont vous auriez besoin.

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de notre sincère considération.

Une société du Groupe La Française

www.la-francaise.com

La Française Asset Management • Société par actions simplifiée au capital de 17 696 676 € • 314 024 019 RCS Paris • N° TVA : FR 18 314 024 019
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 97076 du 01/07/1997 • www.amf-france.org